

Le guide des enfants



2019-2020

Thiverval-Grignon

www.thiverval-grignon.com

Edito



Beaucoup de nouveautés pour cette rentrée scolaire 2019/2020. La mauvaise nouvelle vient de la quatrième classe, qui avait été ouverte l'an passé et qui subit cette année une fermeture de l'inspection académique. Nous avons bien tenté de nous y opposer car

les motifs ne nous semblaient pas justifiés (non respect des normes établies) mais sans succès. Nous «revenons» donc à trois classes pour l'école des Chênes à Grignon.

Du changement également au niveau du personnel de restauration, toujours à Grignon, avec le départ de Nita Jolivet, à qui nous souhaitons une bonne retraite; son poste a été remplacé cet été. Une restructuration complète s'avère aussi nécessaire pour d'autres postes, avec des remplacements provisoires dans un premier temps.

Vous trouverez dans ces lignes tous les renseignements nécessaires pour vous aider à bien accompagner vos enfants durant cette nouvelle année scolaire. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des doutes.

Je formule le vœu que cette année scolaire soit pour vous et vos enfants, une réussite.

Le Maire, Rémi Lucet.

SOMMAIRE



Les inscriptions	3
La restauration	4
Les transports	5

Le centre de loisirs	6
Divers	7
Calendrier scolaire	8

LES INSCRIPTIONS

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

L'inscription

Elle se fait en mairie, à l'accueil. N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille, du carnet de vaccinations

de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Le dossier est ensuite remis par nos soins à l'école concernée.

Horaires

École maternelle :

Matin : 8h50/9h00 - 12h00

Après midi : 13h20/13h30 - 16h30

École élémentaire :

Matin : 8h35/8h45 - 11h45

Après-midi : 13h05/13h15 - 16h15



COLLÈGE ET LYCÉE

Se renseigner auprès de chaque établissement.

Adresses

École maternelle « Les Érables »
Grande rue
78850 Thiverval-Grignon

École élémentaire « Les Chênes »
8, rue des écoles
78850 Thiverval-Grignon

Collège Guillaume Apollinaire
163, rue René Bazin
78370 Plaisir

Lycée Jean Vilar
1, rue Jacques Prévert
78370 Plaisir

Directeurs

Aude Evrard

Loïc Walek

Nadine Makowiack

François Fontaine

Téléphones

01 30 54 51 86

01 30 54 45 24

01 30 55 15 42

01 30 55 18 77

LA RESTAURATION



La **restauration scolaire** est ouverte aux enfants scolarisés dans la commune. Un règlement est remis, lors de la rentrée, aux enfants et aux parents. Il leur est demandé de le lire et de le signer.

L'inscription se fait auprès des services de mairie: 01 30 79 91 10 pour l'école de Grignon ou Corinne Desvillettes: 01 30 54 51 86 pour l'école de Thiverval.

Pour toute modification du planning de repas de votre enfant, il vous est demandé de téléphoner à la personne responsable et de mettre un mot dans le cahier de liaison.



Tarifs

- un enfant scolarisé sur la commune : 4,00 euros.
- deux enfants scolarisés sur la commune : 3,70 euros.
- ou trois enfants scolarisés sur la commune : 3,40 euros.

LES TRANSPORTS



ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

Les élèves de l'école élémentaire ou de l'école maternelle qui n'habitent pas dans le quartier où se trouve leur école sont pris en charge gratuitement par un ramassage scolaire.*

* Inscription et titre de transport obligatoires.

Horaires : **bus n°1** / **bus n°2**

ATTENTION

Matin: **Bus n° 1**

8h25. Départ Thiverval.

8h35. Arrivée Grignon.

8h40. Départ Grignon.

8h45. Arrêt minute Folleville.

8h55. Arrivée Thiverval.

Bus n°2

8h30. Départ Folleville.

8h40. Arrivée Grignon.

Soir: **Bus n°1**

16h20. Départ Grignon.

16h30. Arrivée Thiverval.

16h35. Départ Thiverval.

16h45. Arrêt minute Folleville.

16h55. Arrivée Grignon.

Bus n°2

17h20. Départ Grignon.

17h30. Arrivée Folleville.

Les parents dont les enfants fréquentent l'accueil du matin et du soir, doivent inscrire: « arrêt Folleville ».

L'ÉTUDE APRÈS L'ÉCOLE

Cette activité est assujettie à la participation volontaire des enseignants de l'école de Grignon.

A ce jour, l'école a confirmé la possibilité d'ouvrir deux études:

En raison de la modification des transports scolaires, les deux études sont organisées à l'école de Grignon de 16h15 à 17h15.

Goûter à fournir par les parents.

Tarif mensualisé sur 10 mois:

50 euros par mois pour les quatre soirs de la semaine.

28 euros par mois pour deux jours fixes par semaine (selon planning)

LE CENTRE DE LOISIRS

Notre partenaire Les Petits Chaperons Rouges prend en charge l'accueil périscolaire des matins et des soirs et accueille nos enfants dans ses locaux à Folleville.

Renseignements et pré-inscriptions: thival.alsh@lpcr.fr



Horaires:

En **période scolaire**, est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h45.

Ouverture **les mercredis** de 7h30 à 18h45 (forfait journée ou demi-journée, avec ou sans repas)

Le centre de loisirs est ouvert pendant les **vacances** de 7h30 à 18h45 sur inscription.
Fermeture annuelle: trois semaines en août et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

Tarifs

Selon trois tranches de revenus

Demi-journée:

Journée:

Forfait 1 heure (matin)

Forfait 2h15 (soir)

Centre de loisirs

de 13,40 à 16 euros

repas: 4,50 euros

de 20 à 24 euros

de 2 à 2,30 euros

de 4,20 à 4,70 euros

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

La commune est dotée d'une **crèche multi-accueil**, située sur le site de Folleville. D'une capacité de 45 berceaux, elle accueille les enfants âgés de deux mois et demi à trois ans de Thiverval-Grignon, Beynes, Plaisir et Saint-Germain-de-la-Grange. La gestion est assurée par la société privée «Les petits chaperons rouges». Les inscriptions se font sur leur site internet (code d'accès à retirer en mairie). Tarifs selon les barèmes de la Caisse nationale d'allocations familiales.

Horaires : 7h45 - 18h45
Téléphone : 01 73 13 70 50
Internet : www.lpcr.fr



ACTIVITÉS SPORTIVES



Pascal Restoueix est l'**ETAPS** (éducateur territorial des activités physiques et sportives) de la commune. Il **intervient auprès des enfants du village**, sur le temps scolaire et le temps périscolaire, ainsi qu'au centre de loisirs. Les horaires et les inscriptions sont distribués aux enfants

en début d'année. L'inscription avec un droit d'entrée de 10 euros est obligatoire pour bénéficier des activités sportives hors temps scolaire.
contactmairie:
tgvg@mairie-thiverval-grignon.fr

SEJOURS D'ÉTÉ

La mairie organise chaque année, des **séjours d'été** : **ouverts à tous les enfants de la commune**, ils sont organisés par tranches d'âge (**5-7 ans ; 8-12 ans ; 13-18 ans**) sous la responsabilité d'un organisme professionnel. La mairie prend en charge de 20% à 60% du coût du séjour.
Renseignements en mairie.
Inscriptions en Janvier

CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

	ZONE C Académies de, Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles <i>Le départ des vacances a lieu après la classe, la reprise des cours les matins des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.</i>
TOUSSAINT	Samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
NÖEL	Samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
HIVER	Samedi 8 février 2020 au lundi 24 février 2020
PRINTEMPS	Samedi 4 avril 2020 au lundi 20 avril 2020
ÉTÉ	Samedi 4 juillet 2020

A noter : pont de l'ascension (pas d'école le vendredi 22 mai)

Pour les parents d'élèves: mairie: 01 30 79 91 10.

Mail: mairie@mairie-thiverval-grignon.fr

Le maire en direct: maire@mairie-thiverval-grignon.fr

Vos élus en charge:

Laurence Vauvert, adjointe aux affaires scolaires.

Mail: laurence.vauvert@free.fr

Nadine Gohard, adjointe aux affaires sociales.

Mail: nadinegohard@hotmail.fr